

SA ATEC-CAC

SA au capital de 72 600 €
rcs Toulon B 401 498 688
code ape 6920 Z

société de COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia

société d'EXPERTISE COMPTABLE

Conseil Régional de Marseille

Espace Mercure II - 587, Chemin des Plantades
83130 - La Garde

tél : 04 94 66 21 27

fax : 04 94 66 20 91

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association CRECHE N'DO, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et dont les chiffres caractéristiques sont les suivants :

- * Total du Bilan : 121 431 €
- * Totaux du compte de résultat
 - Produits : 340 647 €
 - Charges : 349 175 €
- * Perte comptable 2012 : - 8 528 €

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiants des montants et informations figurant dans les comptes.



Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice.

Sans remettre à cause l'opinion ci-dessus, et à titre d'observation, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants de l'annexe :

- Détails des produits à recevoir : CAF 59 052 €, Mairie de La Farlède 14 750 € et remboursement de formation 3 900 €.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment sur la note de l'annexe légale reprise ci-dessus intitulée « détails des produits à recevoir ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Garde,
Le 19 août 2013

Didier KOUUBI
Commissaire Aux Comptes
Expert-Comptable

RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2012

SA ATEC-CAC

SA au capital de 72 600 €
rcs Toulon B 401 498 688
code ape 6920 Z

société de COMMISSAIRES AUX COMPTES
Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia
société d'EXPERTISE COMPTABLE
Conseil régional de Marseille

Espace Mercure II, 587, Chemin des Plantades
83130 - La Garde

tél : 04 94 66 21 27
fax : 04 94 66 20 91

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES
ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.




CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Fait à La Garde,
Le 19 août 2013

Didier KOUUBI
Commissaire Aux Comptes
Expert-Comptable



DOCUMENTS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires	2 373	2 373				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	2 097	843	1 254	1 673	419	25.07
Autres immobilisations corporelles	3 930	2 649	1 281	2 063	782	37.90
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	305		305	46	259	566.91
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL I	8 705	5 866	2 839	3 751	942	24.91
Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CREANCES (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	7 196		7 196		7 196	
Autres créances	78 759		78 759	68 513	10 246	14.95
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	31 847		31 847	48 112	16 265	33.81
Charges constatées d'avance (3)	790		790	751	39	5.19
TOTAL III	118 592		118 592	117 377	1 215	1.04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	127 297	5 866	121 431	121 158	273	0.23

Copie Certifiée Conforme A l'Original

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		78 719		74 833	3 885	5.19
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		8 528		3 885	12 414	319.50
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	70 190		78 719	8 528	10.83	
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 188		5 566	7 622	136.95
	Dettes fiscales et sociales		35 606		35 330	276	0.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes		2 447		1 544	903	58.50	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	51 241		42 439	8 802	20.74	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	121 431		121 158	273	0.23	

Copie Certifiée Conforme A l'Original

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

51 241 42 439

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12 / 31/12/2011	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	83 817	74 960	8 857	11.82
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	250 536	225 245	25 292	11.23
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 900	944	2 956	313.16
Collectes				
Cotisations	1 600		1 600	
Autres produits	2	25	23	91.29
TOTAL I	339 855	301 173	38 682	12.84
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 910	20 047	863	4.31
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	28 544	28 893	349	1.21
Impôts, taxes et versements assimilés	11 016	7 893	3 124	39.58
Salaires et traitements	213 985	192 840	21 145	10.97
Charges sociales	60 664	49 231	11 433	23.22
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			355	22.82
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	155	0	155	NS
TOTAL II	336 476	300 460	36 016	11.99
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 380	714	2 666	373.57
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	508		541		33	6.16
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	508		541		33	6.16
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	508		541		33	6.16
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (II+III+IV+V-VI)	3 887		1 255		2 633	209.82
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	284		3 320		3 036	91.46
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	284		3 320		3 036	91.46
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 699		689		12 011	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	12 699		689		12 011	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 416		2 631		15 047	571.96
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	340 647		305 034		35 613	11.68
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	349 175		301 148		48 027	15.95
SOLDE INTERMEDIAIRE	8 528		3 885		12 414	319.50
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	8 528		3 885		12 414	319.50

dk
Copie Certifiée Conforme A l'Original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie Certifiée Conforme A l'Original

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	77 702
Total	77 702

Détail des produits à recevoir

	Montant
SUVENTION CAF	59 052
SUBVENTION MAIRIE LA FARLEDE	14 750
REMBOURSEMENT FORMATION	3 900
Total	77 702

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	6 665
Autres dettes	903
Total	7 568

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	790
Total	790

[Signature]

Copie Certifiée Conforme A l'Original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CSTEES D'AVANCE			
- ASSURANCES	790		
Total	790		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires attribuées par la Mairie de La Farlède s'élève à 14 000 €.



Copie Certifiée Conforme A l'Original